

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15
Pour : 15

OBJET

Cession terrain à Monsieur et
Madame CHESNEAU

L'an deux mille vingt six le 09 mars

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel PERROT, Maire.

Date de convocation : 02 mars 2026

PRESENTS : MM PERROT, RAISSON, DESMOULINS, GALLY, JEANTEAU, PRINSAUD, MARTIN, VEYRIRAS, DUSSAC Mmes LABRUNIE, KEBAILI, LACHATRE, PUIGRENIER, PEYRELADE

M. PERRIN a donné procuration à M. MARTIN

Mme LABRUNIE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur et Madame CHESNEAU qui souhaitent acquérir la parcelle de terrain cadastrée section AM n° 388, d'une superficie de 374 M2, appartenant à la Commune de Nantiat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- La vente de la parcelle de terrain cadastrées section AM N° 388 d'une superficie totale de 374 M2 au prix de 7 180 €
- dit que les frais notariés seront pris en charge par l'acquéreur ainsi que les raccordements aux divers réseaux.
- La commune prendra en charge les frais d'aménagement pour l'accès à la parcelle
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à cette affaire et à signer tous les actes à intervenir.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-préfecture
le
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 10 MARS 2026

Le Maire

La secrétaire de séance

Nicole LABRUNIE

Daniel PERROT

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 087-218710309-20260310-CHESNEAU-DE

